

# PSY'G

## **ELECTION PRESIDENTIELLE 2007**

### **REGLEMENTATION DU TITRE DE PSYCHOTHERAPEUTE**

(22 avril 2007)

Réponse faite au PSY'G (16 et 20 avril 2007) par les deux candidats présents au deuxième tour :

- Madame Ségolène ROYAL désapprouve la méthode soutenue par la majorité sortante sur ce dossier et s'engage à développer une véritable concertation ouverte et non doctrinale pour une application raisonnable et partagée de la loi de 2004.
- Monsieur Nicolas SARKOSY se dit attentif à la situation des professionnels de la psychothérapie actuellement en exercice et à la composition des commissions qui auront à régulariser leur situation, ainsi qu'à la qualité et à la liberté pédagogiques des structures de formation qui auront passé une convention avec l'université.